

AAA Audit Sàrl

Place de la Gare 2 - 1950 Sion

FONDATION PRO-SENECTUTE

VALAIS – WALLIS

POUR LA VIEILLESSE

1950 SION

Rapport de l'organe de révision de l'exercice 2021
(Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

Sion, le 14 mars 2022 / 1 exemplaire

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée Générale de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis Pour la Vieillesse

Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, à l'acte de fondation et au règlement incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

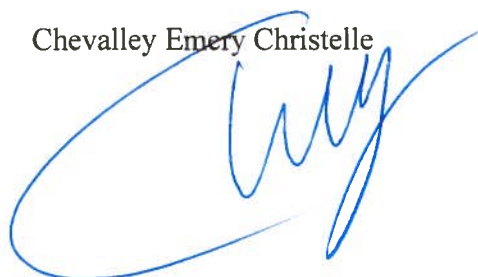
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondent pas à une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément avec la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Sion, le 14 mars 2022

AAA Audit Sàrl
Réviseur agréé ASR N°503972

Chevalley Emery Christelle



ANNEXES : Comptes annuels

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Bilan
au 31 décembre 2021**

	Annexe	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
ACTIF			
Trésorerie	2.1	1'961'900.81	1'572'799.13
Titres détenus à court terme		109'567.11	400.00
Créances résultant de ventes et de prestations de services	2.2	496'643.37	270'636.85
Actifs de régularisation	2.3	3'726.15	2'762.80
Total actif circulant		2'571'837.44	1'846'598.78
Immobilisations corporelles	2.4	478'059.30	828'728.35
Immobilisations incorporelles	2.5	2'424.90	4'664.80
Total actif immobilisé		480'484.20	833'393.15
TOTAL ACTIF		3'052'321.64	2'679'991.93
PASSIF			
Dettes financières portant intérêts	2.8	4'600.00	106'600.00
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	2.6	286'667.69	197'490.40
Passifs de régularisation	2.7	189'559.00	278'443.39
Capitaux étrangers à court terme		480'826.69	582'533.79
Dettes à long terme portant intérêts	2.8	414'000.00	414'000.00
Capitaux étrangers à long terme		414'000.00	414'000.00
Fonds affectés		32'141.30	36'059.86
Capital des fonds		32'141.30	36'059.86
Capital lié généré		1'875'000.00	1'605'000.00
Capital libre généré		242'398.28	48'338.78
Résultat annuel		7'955.37	-5'940.50
Capital de l'organisation		2'125'353.65	1'647'398.28
TOTAL PASSIF		3'052'321.64	2'679'991.93

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Compte de résultat
pour janvier à décembre 2021**

	Annexe	2021 CHF	Annexe	2020 CHF
Produit de la prestation de service et de la vente d'articles		1'240'727.05		1'070'399.94
Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse		2'749'085.74		2'558'530.26
Contributions des collectivités publiques		831'571.25		761'281.20
Produits de prestations fournies		4'821'384.04		4'390'211.40
Dons et collecte de fonds	2.9	409'409.26		376'279.10
Produits de campagnes de collecte de fonds		409'409.26		376'279.10
Total des produits d'exploitation		5'230'793.30		4'766'490.50
Conseil et information		-2'369'274.70		-2'311'076.30
Services		-1'027'748.00		-949'113.10
Cours		-870'431.75		-851'932.20
Travail social communautaire		-97'305.20		-93'173.25
Charges liées à la recherche de fonds		-97'007.90		-100'911.75
Charges administratives		-504'311.53		-503'547.64
Charges des prestations	2.10	-4'966'079.08		-4'809'754.24
Résultat d'exploitation		264'714.22		-43'263.74
Recettes financières		1'555.87		0.75
Dépenses financières		-14'461.53		-14'023.36
Résultat financier		-12'905.66		-14'022.61
Autres produits hors exploitation		29'039.60		124'998.40
Autres charges hors exploitation		-8'761.60		-75'046.70
Résultat activité hors exploitation		20'278.00		49'951.70
Résultat annuel avant exceptionnel, résultat des fonds et sans variation du capital de l'organisation		272'086.56		-7'334.65
Produit exceptionnel	2.4	201'950.25	3.1	1'047'588.00
Charge exceptionnel		0.00	3.1	-1'047'588.00
Résultat activité exceptionnel		201'950.25		0.00
Résultat annuel avant résultat des fonds et sans variation du capital de l'organisation		474'036.81		-7'334.65
Prélèvements des fonds affectés		133'647.30		22'461.15
Attributions aux fonds affectés		-129'728.74		-21'067.00
		3'918.56		1'394.15
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		477'955.37		-5'940.50
Attributions capital lié généré		-270'000.00		0.00
Attributions capital libre généré le résultat exceptionnel		-200'000.00		0.00
RESULTAT ANNUEL		7'955.37		-5'940.50

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Tableau des flux de trésorerie**

	2021 CHF	2020 CHF
Résultat annuel avant résultat des fonds et variation du capital de l'organisation	477'955.37	-5'940.50
Variation du capital des fonds	-3'918.56	-1'394.15
Amortissements sur des immobilisations corporelles	28'253.00	39'966.85
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	2'239.90	38'065.60
Variation des titres	-109'167.11	0.00
Variation des créances	-226'006.52	-2'654.80
Variation des actifs de régularisation	-963.35	7'140.80
Variation des dettes à court terme	-12'822.71	8'232.49
Variation des passifs de régularisation	-88'884.39	65'020.79
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	66'685.63	148'437.08
Investissements en - immobilisations corporelles	-9'782.70	-40'118.25
Désinvestissements en - immobilisations corporelles	332'198.75	0.00
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	322'416.05	-40'118.25
Variation des dettes financières à long terme	0.00	-97'000.00
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	0.00	-97'000.00
Variation de la trésorerie	389'101.68	11'318.83
Justification:		
Solde de trésorerie au 1er janvier	1'572'799.13	1'561'480.30
Solde de trésorerie au 31 décembre	1'961'900.81	1'572'799.13
Variation de la trésorerie	389'101.68	11'318.83

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse**

Variation du capital

	état 01.01.2021	Entrées 2021	Sorties 2021	Mouvements internes	état 31.12.2021
Fonds projet Domino 1	1'992.85	0.00	-1'992.85	0.00	0.00
Fonds projet Domino 2	384.80	0.00	-384.80	0.00	0.00
Fonds projet Domino 3	604.45	0.00	-604.45	0.00	0.00
Fonds Sport - Danse public	19'000.00	0.00	0.00	0.00	19'000.00
Fonds Aides financières Monthey	6'538.00	0.00	0.00	0.00	6'538.00
Fonds Aides financières sociale	5'000.00	0.00	-123.00	0.00	4'877.00
Fonds de projets	0.00	128'863.00	-128'863.00	0.00	0.00
Fonds COVID	1'727.00	0.00	-1'679.20	0.00	47.80
Fonds Aides financières fédérales	812.76	865.74	0.00	0.00	1'678.50
Total capital des fonds	36'059.86	129'728.74	-133'647.30	0.00	32'141.30
Capital libre généré	48'338.78	200'000.00	0.00	-5'940.50	242'398.28
<i>Capital lié généré</i>					
Fonds de réorganisation	1'305'000.00	0.00	0.00	0.00	1'305'000.00
Fonds de fluctuation des subventions	300'000.00	0.00	0.00	0.00	300'000.00
Fonds de stratégie 2025	0.00	270'000.00	0.00	0.00	270'000.00
Résultat annuel	-5'940.50	0.00	0.00	5'940.50	7'955.37
Total capital de l'organisation	1'647'398.28	470'000.00	0.00	0.00	2'125'353.65

	état 01.01.2020	Entrées 2020	Sorties 2020	Mouvements internes	état 31.12.2020
Fonds projet Domino 1	4'329.85	0.00	-2'337.00	0.00	1'992.85
Fonds projet Domino 2	4'862.80	0.00	-4'478.00	0.00	384.80
Fonds projet Domino 3	1'341.80	0.00	-737.35	0.00	604.45
Fonds Sport - Danse public	14'000.00	5'000.00	0.00	0.00	19'000.00
Fonds Aides financières Monthey	6'769.00	0.00	-231.00	0.00	6'538.00
Fonds Aides financières sociale	5'000.00	0.00	0.00	0.00	5'000.00
Fonds COVID	0.00	16'067.00	-14'340.00	0.00	1'727.00
Fonds Aides financières fédérales	1'150.56	0.00	-337.80	0.00	812.76
Total capital des fonds	37'454.01	21'067.00	-22'461.15	0.00	36'059.86
Capital libre généré	44'036.88	0.00	0.00	4'301.90	48'338.78
<i>Capital lié généré</i>					
Fonds de réorganisation	1'305'000.00	0.00	0.00	0.00	1'305'000.00
Fonds de fluctuation des subventions	300'000.00	0.00	0.00	0.00	300'000.00
Résultat annuel	4'301.90	0.00	-5'940.50	-4'301.90	-5'940.50
Total capital de l'organisation	1'653'338.78	0.00	-5'940.50	0.00	1'647'398.28

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2021**

1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

1.1 Bases de la présentation des comptes

Les comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Valais-Wallis et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

1.2 Créances résultant de ventes et de prestations de services

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est calculée forfaitairement sur les créances ouvertes en fin d'année.

1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue au coût d'acquisition, moins les amortissements cumulés.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire.

Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Appartement	40 ans
Mobilier	10 ans
Machines de bureau	4 ans
Informatique (matériel)	4 ans
Logiciel	4 ans

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités d'exploitation	1'852'090.31	1'548'405.37
Liquidités bloquées pour un but	109'810.50	24'393.76
	<u>1'961'900.81</u>	<u>1'572'799.13</u>

2.2 Créances résultant de ventes et de prestations de services

	31.12.2021	31.12.2020
Créances envers d'autres OPS / PS CH	0.00	12'760.00
Créances envers des collectivités publiques	102'565.15	21'939.20
Créances envers tiers	399'578.22	244'537.65
Sous-total	502'143.37	279'236.85
./. Corrections de valeurs des créances tiers	-5'500.00	-8'600.00
	<u>496'643.37</u>	<u>270'636.85</u>

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2021**

2.3 Actifs de régularisation

	31.12.2021	31.12.2020
Dépenses pour le nouvel exercice	3'726.15	2'762.80
	3'726.15	2'762.80

2.4 Immobilisations corporelles

	Total	Immeuble	Immeuble hors expl.	Informatique	Mobilier
Etat au 01.01.2020					
Valeurs d'acquisitions	1'464'376.35	583'249.70	485'607.40	305'114.30	90'404.95
Amortissements cumulés	-635'799.40	-135'056.35	-140'958.45	-287'879.55	-71'905.05
Valeurs comptables nettes	828'576.95	448'193.35	344'648.95	17'234.75	18'499.90
Entrées	40'118.25	0.00	0.00	0.00	40'118.25
Amortissements	-39'966.85	-14'694.85	-12'450.20	-5'942.60	-6'879.20
Etat au 31.12.2020					
Valeurs d'acquisitions	1'504'494.60	583'249.70	485'607.40	305'114.30	130'523.20
Amortissements cumulés	-675'766.25	-149'751.20	-153'408.65	-293'822.15	-78'784.25
Valeurs comptables nettes	828'728.35	433'498.50	332'198.75	11'292.15	51'738.95
Entrées	9'782.70	0.00	0.00	3'374.55	6'408.15
Sorties	-332'198.75	0.00	-332'198.75	0.00	0.00
Amortissements	-28'253.00	-14'694.85	0.00	-6'152.00	-7'406.15
Etat au 31.12.2021					
Valeurs d'acquisitions	1'028'669.90	583'249.70	0.00	308'488.85	136'931.35
Amortissements cumulés	-550'610.60	-164'446.05	0.00	-299'974.15	-86'190.40
Valeurs comptables nettes	478'059.30	418'803.65	0.00	8'514.70	50'740.95

L'immeuble hors exploitation, sis à Sion, a été vendu en 2021 pour CHF 560'000.00.

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2021**

2.5 Immobilisations incorporelles

	Logiciels Informatiques
Etat au 01.01.2020	
Valeurs d'acquisitions	175'583.55
Amortissements cumulés	-132'853.15
Valeurs comptables nettes	42'730.40
Entrées	0.00
Amortissements	-38'065.60
Etat au 31.12.2020	
Valeurs d'acquisitions	175'583.55
Amortissements cumulés	-170'918.75
Valeurs comptables nettes	4'664.80
Entrées	0.00
Amortissements	-2'239.90
Etat au 31.12.2021	
Valeurs d'acquisitions	175'583.55
Amortissements cumulés	-173'158.65
Valeurs comptables nettes	2'424.90

2.6 Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services

	31.12.2021	31.12.2020
Dettes envers d'autres OPS	6'055.25	370.50
Dettes envers l'institution de prévoyance	100'843.20	91'173.05
Dettes envers des tiers	179'769.24	105'946.85
	286'667.69	197'490.40

2.7 Passifs de régularisation

	31.12.2021	31.12.2020
Vacances et heures supplémentaires du personnel	157'000.00	133'000.00
Provision pour prestations non réalisées	0.00	24'707.74
Autres passifs de régularisation	32'559.00	120'735.65
	189'559.00	278'443.39

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2021**

2.8 Dettes financières portant intérêts à court terme et à long terme

	31.12.2021	31.12.2020
Part à court terme des hypothèques	4'600.00	106'600.00
Part à long terme des hypothèques	414'000.00	414'000.00
Hypothèques	418'600.00	520'600.00

Echéance des dettes financières à court terme et à long terme portant intérêts

Echéance dans 1 an	4'600.00	106'600.00
Echéance dans 2 à 5 ans	18'400.00	18'400.00
Echéance supérieure à 5 ans	395'600.00	395'600.00

2.9 Produits de campagnes de collecte de fonds

	2021	2020
Résultat de la collecte d'automne	30'110.00	29'469.70
Autres dons sans but déterminé	249'570.52	325'742.40
Autres dons avec but déterminé	129'728.74	21'067.00
Total produits de campagnes de collecte de fonds	409'409.26	376'279.10

2.10 Charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives / liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

2021

	Total	frais de personnel	Charge d'exploitation	Amortissement
Conseil et information	2'369'274.70	1'805'558.00	546'957.80	16'758.90
Services	1'027'748.00	404'341.40	620'268.85	3'137.75
Cours	870'431.75	696'072.05	169'166.75	5'192.95
Travail social communautaire	97'305.20	90'015.10	6'454.60	835.50
Charges liées à la recherche de fonds	97'007.90	32'852.20	63'850.75	304.95
Charges administratives	504'311.53	459'274.05	40'774.58	4'262.90
Total 2021	4'966'079.08	3'488'112.80	1'447'473.33	30'492.90
Total 2020	4'809'754.24	3'257'961.54	1'486'210.45	65'582.25

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)

En % de la totalité des charges des prestations

2021	2020
12%	13%

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2021**

3. Informations complémentaires

3.1 Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Valais-Wallis est assuré auprès de la Caisse de Prévoyance du Personnel de l'Etat du Valais (CPVAL) contre les suites économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Il s'agit d'une institution de droit public constituée par loi cantonale dotée d'un organe paritaire suprême et des caisses de prévoyance internes constituées en son sein. Son siège social est à Sion.

Une réforme structurelle de la CPVAL a eu lieu avec effet au 1^{er} janvier 2020. Le système de prévoyance adopté par la CPVAL est celui d'un plan en primauté des cotisations (système épargne). Elle est constituée, dès le 1^{er} janvier 2020, d'une caisse de prévoyance ouverte (CPO) et avec une caisse de prévoyance fermée (CPF). L'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de la Caisse de prévoyance fermée. La Caisse de prévoyance ouverte est gérée sans la garantie de l'Etat, mais est entièrement recapitalisée avec un taux de couverture de 104% au 31 décembre 2021.

En 2020, l'Etat du Valais a subventionné la fondation Pro Senectute Valais-Wallis à hauteur de CHF 1'047'588.00 pour le transfert d'une partie du personnel de la caisse CPF à la caisse CPO (produits et charges exceptionnelles).

Pour la fondation Pro Senectute Valais-Wallis, pour la Caisse de prévoyance fermée, la garantie de l'Etat du Valais continue d'exister.

De ce fait aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes de Pro Senectute Valais-Wallis concernant le découvert de la caisse de pension dans la Caisse de prévoyance fermée.

Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la période où le versement a lieu.

	2021	2020
Charge de prévoyance dans les frais de personnel	371'769.00	347'224.95

3.2 Indemnités aux organes dirigeants et transactions avec des personnes proches

Ni jeton de présence, ni honoraires ne sont versés au Conseil de Fondation.
La fondation n'a effectué aucune transaction avec des personnes proches.

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2021**

3.3 Engagements conditionnels

Il existe un engagement conditionnel à la charge de Pro Senectute Valais-Wallis concernant un pont AVS que peuvent demander les employés.

Cet engagement a été calculé au maximum à CHF 370'000.00 par la caisse de pension. Ce risque maximum a été déterminé par le calcul du salaire actuel des employés à la date de la retraite, soit dans 35 ans pour les plus jeunes.

Une provision est comptabilisée une fois la décision de l'employé prise et suite à l'accord de la caisse de pension.

3.4 Actifs mise en gage

L'appartement à Viège est mis en gage afin de couvrir la dette hypothécaire de CHF 418'600.00 (CHF 418'600.00 au 31 décembre 2019) à la Banque Cantonale du Valais.

Le montant de la cédule hypothécaire est de CHF 460'000.00.

3.5 Nombre d'équivalents temps plein

Au 31 décembre 2021, le nombre d'équivalents temps plein était de 29.7 (29.3 au 31 décembre 2020).

Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la vieillesse Rapport de performance

Buts de l'organisation

¹Le but de la fondation est de maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées dans le canton du Valais.

²La fondation peut, en collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, contribuer également au bien-être d'autres groupes de population.

Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions

- **Le conseil de fondation**

¹Le conseil de fondation :

- a) il veille à la réalisation des buts de la fondation ;
- b) il fixe et modifie les statuts ;
- c) il fixe la stratégie et détermine les objectifs prioritaires de la fondation ;
- d) il approuve le rapport annuel de gestion ;
- e) il approuve le budget et les comptes ;
- f) il désigne et révoque l'organe de révision ;
- g) il détermine le droit de signature ;
- h) il nomme et révoque le directeur ;
- i) il donne décharge à la direction de sa gestion annuelle ;
- j) il adopte les règlements et directives pour le bon fonctionnement de la fondation.

²Il se compose de 7 à 9 membres. Le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres par cooptation. Chaque région constitutionnelle du Valais y est équitablement représentée.

³La durée du mandat est de quatre ans. Il peut être renouvelé trois fois.

⁴Le conseil de fondation désigne parmi ses membres un président et un vice-président.

⁵La fondation est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du directeur.

Au 31 décembre 2021, les personnes suivantes sont membres de plein droit du Conseil de fondation de Pro Senectute Valais-Wallis :

Julien Dubuis, Président
Céline Dessimoz, Vice-présidente
Aurelia Zimmermann, membre
France Udressy, membre
Martial Coutaz, membre
Jacques Meyer, membre
Martin Kalbermatter, membre

Yann Tornare, Secrétaire du Conseil avec voie consultative

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la vieillesse
Rapport de performance**

Les personnes responsables de la gestion

Le conseil de fondation délègue la direction opérationnelle de la fondation à la direction.

Le directeur est nommé par le conseil de fondation. Il gère les affaires de la fondation et met en œuvre les décisions prises par le conseil de fondation.

Le directeur prend part aux séances du conseil de fondation, en tant que secrétaire, avec voix consultative.

Ses tâches principales sont les suivantes :

- a) il s'acquitte des tâches en vue de réaliser les buts et la politique de la fondation ;
- b) il prépare les séances du conseil de fondation ;
- c) il assure la mise en œuvre de la stratégie définie par le conseil de fondation ;
- d) il applique les directives émises par le conseil de fondation ;
- e) il assume la gestion financière de la fondation selon les prescriptions du conseil de fondation ;
- f) il dirige le personnel selon les prescriptions du conseil de fondation ;
- g) il rend compte de son activité au conseil de fondation et émet des propositions pour le développement de la stratégie et des objectifs prioritaires de la fondation ;
- h) il collabore avec Pro Senectute Suisse et d'autres partenaires.

Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la vieillesse Rapport de performance

Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition

Pro Senectute Valais-Wallis atteint les buts fixés en fournissant des prestations dans deux domaines distincts, sur tout le territoire cantonal :

1. Le travail social, soit :

- a. **Aide et conseil** pour la vie quotidienne, le maintien à domicile, l'entrée en EMS, les moyens auxiliaires
- b. **Soutien psychosocial** et accompagnement lors de difficultés personnelles
- c. **Information juridique**, financière, relatives aux assurances sociales
- d. **Appui administratif** (p. ex. déclaration d'impôts).
- e. **Aide financière individuelle**

Actuellement, nos 9 bureaux de consultation sociale présents sur l'ensemble du territoire valaisan, offrent soutien et conseil à près de 2'500 personnes. Nous assurons par ailleurs le traitement d'environ 200 mandats de curatelle.

2. L'animation, soit

- a. **Animation** : près de 150 groupes et clubs d'aînés, nombreuses activités (voir brochure des activités)
- b. **Prévention** : journées thématiques, conférences, formations, ateliers de prévention
- c. **Sport et Mouvement** : plus de 300 groupes de sport. Ils permettent la pratique d'activités physiques diverses et variées. Ces activités sont encadrées par des moniteurs formés et agréés selon le label esa Sport des adultes.
- d. **Formation** : offre variée de cours.

Le service d'animation de Pro Senectute Valais-Wallis abrite près de 150 clubs d'aînés qui proposent jeux, repas et excursions dans tout le canton. En outre, près de 80 groupes culturels déploient leur activité : chorale, fanfare, jeux de société, ateliers créatifs, thés dansants, etc. Par ailleurs, de nombreux cours sont organisés, notamment : informatique, langues, préparation à la retraite, peinture, ateliers de prévention, etc.

Plus de 10'000 participations aux activités ont été décomptées.

Le service Sport et Mouvement de Pro Senectute Valais-Wallis abrite quant à lui près de 300 groupes de sport : gymnastique, marche, nordic walking, ski de fond, raquettes, natation, peau de phoque, danse, etc.

Près de 10'000 participations sont recensées.

Estimation du travail bénévole

Pro Senectute Valais-Wallis peut compter sur l'appui de plus de 1200 bénévoles. Près de 80'000 heures sont décomptées annuellement.

**Pro Senectute Valais-Wallis /
Pour la vieillesse
Rapport de performance**

Autres informations

Comme en 2020, l'exercice 2021 a été marqué par l'épidémie de Covid-19. Cette crise sanitaire a en effet engendré des adaptations régulières de notre plan de protection, au rythme des décisions des autorités fédérales et cantonales. Durant les deux premiers mois de l'année, toutes nos activités de groupe ont été suspendues. A partir du 1^{er} mars 2021, certaines activités à l'extérieur ont pu reprendre. Dès le 26 avril 2021, certaines activités à l'intérieur ont également pu reprendre. Pendant la période estivale, comme en 2020 d'ailleurs, l'assouplissement des mesures a permis d'avoir plus de flexibilité dans l'organisation des activités. Dès l'automne, la dégradation de la situation a une nouvelle fois entraîné des adaptations dans l'organisation de nos activités et ce jusqu'à la fin de l'année 2021. Certains services comme la consultation sociale ont pu malgré tout fonctionner à satisfaction durant toute l'année mais avec une organisation respectant les mesures édictées par les autorités sanitaires. Il en va de même pour notre service de la curatelle. Toutes ces mesures induisent naturellement une baisse des prestations.

En ce qui concerne le résultat financier, celui-ci est positif grâce à l'apport des dons, de contributions importantes de fondations donatrices et des recettes provenant des services autofinancés comme les séminaires de préparation à la retraite. Il convient également de relever que les charges sont bien maîtrisées.

Pour de plus amples renseignements concernant Pro Senectute Valais-Wallis, vous le trouverez sur notre site internet ainsi que dans notre rapport d'activité.